

importante au cours de l'année. Sur neuf causes qui sont ainsi spécifiées pour 1915, il y en a six françaises, les trois autres sont italiennes. Parmi les premières, l'Ordre compte celle du Vén. Jean-Baptiste de Bourgogne. Outre celles-là, beaucoup d'autres sont encore traitées dans des séances secondaires. C'est ainsi que le 9 février, dans sa réunion ordinaire, la S. C. des Rites a traité de la cause des martyrs irlandais qui ont versé leur sang pour la foi de 1537 à 1713. On sait que parmi ces martyrs, il y a une centaine de Franciscains, dont un évêque : Corneille O'Devany, évêque de Down et Connor.

NOUVEAU CALENDRIER PERPÉTUEL. Les "*Acta Ordinis*," Revue officielle de l'Ordre, ont publié dans leur dernier No le nouveau Calendrier du Bréviaire franciscain, approuvé par la S. C. des Rites, le 4 juillet 1914. Il s'y trouve de nombreuses et importantes modifications imposées par les décrets liturgiques de ces derniers temps. Ces modifications toucheront également les Tertiaires qui ne devront pas s'en étonner ; néanmoins, elles n'auront leur application qu'avec la publication du Nouveau Bréviaire et du Nouveau Missel de l'Ordre. Outre les Bienheureux des deux autres branches du 1er Ordre, dont nous ne fêtions précédemment que les Saints, ont été introduits dans notre office bon nombre de Saints et Bienheureux des trois Ordres, béatifiés ou découverts depuis. Tels sont : les Bienheureux Gérard de Cagnoli, Jean-Bte de Fabriano, Gandolphe de Binasco, Julien de la Vallée, Jean de Cétina, Pierre de Duenas, Christophe de la Romagne ou de Cahors, Antoine Bonfadini, martyrs ou confesseurs du 1er Ordre ; les Bienheureuses Pétronille de Troyes et Marie Madeleine Martinengo, du 2e Ordre ; les Bx Hippolyte Galantini, Guillaume de Sciclé ; Vivald, Jean-Bte Vianney, Nicolas de Furca-Palena, Barthole de S. Géminien, Marianne de Jésus Parédès, Madeleine Postel, du 3e Ordre et enfin, St. Benoît-Joseph Labre, cordigère. On aurait bien voulu introduire dans ce nouveau calendrier, plusieurs autres Saints ou Bienheureux qui très-probablement ont appartenu au Tiers-Ordre, telle par exemple, la